

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU SAMEDI 27 JUIN 2009

DATE DE CONVOCATION : 22 juin 2009
DATE D'AFFICHAGE : 22 juin 2009
CONSEILLERS EN EXERCICE : 19
PRESENTS : 16
POUVOIRS : 2
VOTANTS : 18
ABSENT : 1

L'an deux mil neuf, le vingt sept juin, à dix heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame MUNCH, Maire.

Etaient présents : Robert DUVEAU, Martine FITTE-REBETÉ, Geneviève GENDRE, Jean WEYER, Maires Adjoints, Daniel CAHUZAC, Hervé DELAVEAU, Françoise CELAS, Isabelle BRUAUX, Serge GUINDOLET, Dany ROUGERIE, Patricia DESCROIX, Matthieu MAÏA, Raphaël MENDES, Michel LAKDARI, Guy CABANIÉ formant la majorité du Conseil Municipal en exercice.

Absents représentés : Jacques DELPORTE représenté par Mireille MUNCH
Pascal JACQUES représenté par Martine FITTE-REBETÉ

Absent excusé : Stéphane MEUNIER

Secrétaire de séance : Matthieu MAÏA

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 MAI 2009

Aucune autre observation n'étant formulée, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal de sa réunion du 19 mai 2009.

ASSOCIATIONS : ATTRIBUTIONS SUBVENTIONS 2009

DELIBERATION

Le Conseil Municipal,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Considérant la somme de 50 000 € inscrite à l'article 65741 du budget primitif de l'exercice 2009,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents,

Article 1 : ADOPTE le tableau de répartition des subventions communales 2009 qui s'établit de la façon suivante :

ASSOCIATIONS	EFFECTIFS	Subv. Annuelle
Associations sportives		
➤ Gym Muscul	74	1 000 €
➤ Judo	97	2 000 €
➤ Ping Pong		1 000 €
➤ Tennis	105	2 000 €
+ Sub. exceptionnelle : bulle		7 300 €
➤ Foot	202	3 500 €
+ Sub. exceptionnelle : Transport Carbone		3 000 €
ASSOCIATIONS CULTURELLES		
➤ Coop. Scol. Maternelle		2 000 €
➤ Coop. Scol. Élémentaire		2 500 €
➤ Comité de Jumelages		3 000 €
➤ Sons d'Histoire	70	3 500 €
ASSOCIATIONS DIVERSES		
➤ Amicale des Anciens	64	1 500 €
➤ Anciens Combattants	11	400 €
➤ FNACA	70	400 €
➤ Jardin Enchanté	11	500 €
➤ Jardins Familiaux	110	2 000 €
➤ Ferrières en Fêtes	19	4 000 €
➤ On te Donne	19 familles	2 000 €
➤ La Pétanque Ferrièreoise	33	1 200 €
➤ LES AMIS DE L'EGLISE SAINT-REMY	30	500 €
SUB. EXCEPTIONNELLE : + VIRADES DE L'ESPOIR 27/09/08		700 €
➤ + CRECHE VIVANTE 24/12/08		
➤ AMICALE DES EMPLOYES MUNICIPAUX	35	2 000 €
ASSOCIATIONS EXTERNES		
➤ APAPH	56 familles	500 €
➤ PREVENTION ROUTIERE		200 €
➤ ASSOCIATION SPORTIVE LYCÉE MARTIN LUTHER KING À BUSSY-ST-GEORGES		100 €
➤ FOYER SOCIO EDUCATIF LYCÉE MARTIN LUTHER KING À BUSSY-ST-GEORGES		200 €
➤ FOYER CES JACQUES YVES COUSTEAU A BUSSY-ST- GEORGES		350 €
➤ AIDE MENAGERE FAMILIALE RURALE (ASSAD 77)		1 100 €
➤ ASSOCIATION LE RENARD		350 €
➤ ASSOCIATION CENTRE HOSPITALIER DE LAGNY		500 €
➤ A.V.I.M.E.J.		600 €
TOTAL GÉNÉRAL		49 900,00 €

DELIBERATION

Le Conseil Municipal,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu les Commissions d'Appel d'Offres en date du 1er avril du 4 juin 2009,
Considérant l'exposé de Madame le Maire,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents,

Article UNIQUE : AUTORISE Madame le Maire à signer le marché négocié précité et tous les documents afférents, avec les entreprises suivantes :

Lot n° 1 GO TERRASSEMENT LEGENDRE	pour un montant hors taxe de	115 000.00 €
Lot n° 2 RAVALEMENT SOGEP	pour un montant hors taxe de	7 438.20 €
Lot n° 3 CHARPENTE MEHA	pour un montant hors taxe de	16 200.00 €
Lot N° 4 COUVERTURE DUBOIS	pour un montant hors taxe de	20 500.00 €
Lot N° 5 DOUBLAGE FP ALLIANS	pour un montant hors taxe de	15 450.00 €
Lot N° 6 ELECTRICITE GFGC	pour un montant hors taxe de	14 916.90 €
Lot N° 7 GENIE CLIMATIQUE GFGC	pour un montant hors taxe de	80 083.10 €
Lot N° 8 SERRURERIE SMF	pour un montant hors taxe de	11 800.00 €
Lot N° 9 SOLS SOUPLES BBC	pour un montant hors taxe de	15 584.00 €
Protection BBC	pour un montant hors taxe de	4 216.32 €
Lot N° 10 PEINTURE BERNIER	pour un montant hors taxe de	4 000.00 €
Lot N° 11 VRD LEGENDRE	pour un montant hors taxe de	12 800.00 €
	Total hors taxes	317 988.52 €

SERVICE JEUNESSE : TARIFS MINI-SEJOURS

DELIBERATION

Le Conseil Municipal,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Considérant les 3 mini-séjours organisés par la Commune,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents,

ARTICLE 1er : FIXE le tarif de ces séjours à :

- 45 €par participant pour le mini-séjour à Veneux les Sablons
- 45 €par participant pour le mini-séjour à Boulogne-sur-Mer
- 150 €par participant pour le mini-séjour à Marseille.

ARTICLE 2 : DIT que les tarifs de ces mini-séjours seront enregistrés sur la régie séjours.

URBANISME : DECLASSEMENT DE TERRAINS

DELIBERATION

Le Conseil Municipal,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu les pièces du dossier de déclassement dressé par les services municipaux,
Considérant l'exposé de Madame le Maire,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents,

ARTICLE 1 : APPROUVE le déclassement des terrains suivants afin de permettre la réalisation de projets d'intérêt général à vocation économique :

- . parcelle ZA 253
- . partie de la parcelle ZA 254

dont la délimitation et la contenance sont précisément fixées dans un document joint à la présente délibération.

ARTICLE 2 : DELEGUE à Madame le Maire le soin d'accomplir toutes les formalités nécessaires à la mise en œuvre de la procédure de déclassement.

QUESTIONS DIVERSES

Madame le Maire donne lecture du planning des manifestations à venir.

Madame le Maire remercie tous les conseillers pour leur travail et leur souhaite de très bonnes vacances.

Plus aucune autre question n'étant à l'ordre du jour, Madame le Maire lève la séance du Conseil Municipal à 11h30.



Le Maire,


Mireille MUNCH